

LA MONNAIE PENDANT LA GUERRE, CET ÉTABLISSEMENT A BIEN FAIT SA PART

Des millions d'onces d'or raffinés pour la Banque d'Angleterre.

Voici d'intéressants renseignements sur la part prise aux travaux de la guerre par la Monnaie royale d'Ottawa, section du raffinement de l'or:

Lorsque l'édifice de la Monnaie fut inauguré, en 1908, il ne comprenait pas la raffinerie. Il en était bien question dans les plans, mais on ne prévoyait pour ce département que des dimensions restreintes, vu qu'on n'attendait que des petites quantités d'or. Comme question de fait, il n'en vint que 269 onces à la fin de l'année, et cette somme fut remboursée en souverains conformément à la proclamation, le bureau d'analyse s'étant chargé du raffinement de cette petite quantité.

Il en fut de même en 1909, avec 8,543 onces et en 1910 avec 24,347 sur les 37,896 qu'on avait reçus cette année-là, le solde étant mis en réserve pour le moment où la raffinerie, dont la construction devait commencer en 1911, serait terminée, ce qui fut fait. On se servit de la méthode électrolytique en usage à la Monnaie de Philadelphie. Il arriva près de 90,000 onces, provenant en grande partie du Yukon, en 1911, puis 105,568 en 1912, et 212,709 en 1913.

En 1915, on procéda à un agrandissement de la raffinerie, y compris l'installation nécessaire au procédé de la chlorination, qui vient en aide aux cellules électrolytiques. Ce procédé, emprunté aux Monnaies australiennes, offre l'avantage de plus de rapidité, et n'avait pas encore été employé en Amérique. On n'eut qu'à s'en féliciter, car non seulement la Monnaie se débarrassa promptement de l'accumulation de 1914, mais elle se trouva prête pour le surcroît de travail qui surgit en 1915. Cette année-là, après avoir traité 41,000 onces reçus de ses déposants ordinaires, la Monnaie commença le 27 septembre la chlorination d'un million d'onces d'or sud-africain pour le compte de la banque d'Angleterre, tâche qui nécessita vingt semaines de travail ininterrompu de jour et de nuit, y compris les dimanches.

La banque dut en être satisfaite, car au printemps de 1916 elle présentait à la Monnaie une requête plus considérable encore: il s'agissait de raffiner l'or sud-africain, non plus comme précédemment au taux de 50,000 onces bruts par semaine, mais bien d'un million d'onces raffinés par mois. En d'autres termes, on ne tenait pas compte de l'or brut reçu, mais de l'or raffiné délivré. Pour rendre possible l'accomplissement de cette tâche, le ministère des Travaux publics construisit une nouvelle raffinerie provisoire, entièrement consacrée au procédé de la chlorination. L'édifice fut promptement terminé, et le matériel installé si avantageusement qu'il suffit de deux équipes de six jours au lieu de l'ancien état de choses décrit plus haut. Sir Thomas White put dé-

LE CANADA PRODUIT SES GRAINES DE SEMENCES DEPUIS LA GUERRE

Avant 1914, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et la Hollande fournissaient une grande quantité de graines de légumes, de racines et de récoltes agricoles.—La récolte du Dominion s'élève à près d'un quart de million de livres.—Echange avec les Etats-Unis.

Le ministère de l'Agriculture, division des graines de semences, publie ce qui suit au sujet de l'approvisionnement des graines de semences agricoles et autres:

Avant la guerre, le Canada achetait en Europe presque toutes ses graines de semences de racines et de légumes. Les graines de betteraves et de bettes venaient en grande partie de France et d'Allemagne, celle de navets, de la Grande-Bretagne et de la Hollande, enfin les graines de carottes, de la France et de la Grande-Bretagne. Les graines de choux, de choufleur, de céleri, de panet, de bette de jardins et de radis étaient toutes de provenance européenne. Les graines de tomates, d'oignons, de concombres et de melons venaient des Etats-Unis; la production canadienne se limitait aux semences de pois, de fèves et de maïs sucré.

Comme beaucoup des graines importées étaient de qualité inférieure et qu'on craignait de ne pouvoir se procurer l'approvisionnement requis, la division des graines de semences fit faire une enquête sur la possibilité de produire ces graines au pays. En plus des petites quantités obte-

clarer à la Chambre des communes le 29 mai 1917: "Depuis le mois de septembre 1915, la Monnaie a reçu \$225,000,000, en or brut, dont la presque totalité en est ressortie à l'état raffiné, et ce travail a pu être accompli en sus de la besogne régulière qui s'accomplit à la Monnaie."

C'est sous la forme de barres d'or que sortait le précieux métal, et ces barres servaient à liquider les obligations de la Grande-Bretagne envers les Etats-Unis. Ce flot d'or sud-africain a cependant cessé de couler vers nos bords, et la Monnaie a maintenant moins à s'occuper de ce genre de travail. On lui en a trouvé d'autres, dont il ne convient pas de préciser actuellement la nature.

Elle rend aussi des services d'une nature moins éclatante. Sa première contribution à la guerre, par exemple, fut de fabriquer des points de mire pour les canons de gros calibre, et cette production a toujours continué depuis; chaque semaine, soixante au moins de ces pièces partent au complet pour l'Angleterre. On en a expédié plus de 11,000 depuis 1915. On a aussi eu l'occasion d'aider Terre-Neuve et la Jamaïque dans la frappe de leurs monnaies, ces deux pays étant privés de l'aide qu'ils avaient coutume de recevoir d'Angleterre. Il n'est pas impossible que quelques-unes de ces diverses fonctions se continuent même après la guerre.

nues aux fermes expérimentales fédérales et provinciales, quelques fermiers et jardiniers faisaient, ici et là, la culture des graines de semences et on tenait compte de leurs expériences. Et déjà certaines localités étaient en renom, à savoir, le comté de Yarmouth, N.-E., pour les graines de Suède, et le comté de Waterloo, Ont., pour les légumes plus tendres. Mais les producteurs avaient à lutter contre l'inexpérience, le manque d'instruments adaptés et le coût de la main-d'œuvre.

RÉSULTATS SATISFAISANTS.

En vue d'obtenir des renseignements complets, on entreprit des expériences d'une période de quatre ans dans l'ouest de l'Ontario, sous la direction du gouvernement. Les expériences s'étendirent à toutes les différentes espèces de graines de semences que l'on cultiva en quantité, en tenant compte de toutes les opérations. Les résultats obtenus étaient très satisfaisants et servirent de base dans la préparation de subventions à donner aux producteurs, et qui furent autorisées par l'honorable ministre de l'Agriculture en 1913. Ces subventions étaient payées directement au producteur sur production du certificat émis par les inspecteurs officiels, chargés de l'inspection de la culture des graines de semences et du triage. Elles étaient payées pour la production des principales graines de semences, conservées pour les semences en Canada sur une base d'environ un-huitième du prix de détail. On estimait cette subvention suffisante pour couvrir les désavantages de la production au Canada.

AUGMENTATION DES GRAINES DE SEMENCES.

En 1913, on produisit environ 10,000 livres de graines de semences, en grande partie celles de betterave à sucre, betterave, navets de Suède, tomates, oignons, radis et laitue, qui furent soumises à l'inspection et subventionnées. A la déclaration de la guerre, en 1914, les fonctionnaires de la division des graines de semences firent une vigoureuse campagne dans l'est canadien et en Colombie-Britannique; la production s'éleva en 1915 à 36,000 livres. La récolte canadienne, l'an dernier, s'élevait à environ 64,000 livres, et cette année, grâce au concours des fermes expérimentales, on évalue la production à un quart de million de livres. L'approvisionnement pour 1919, en prenant pour base les préparatifs de cette année, sera de trois-quarts de million.

Nous pouvons nous compter heureux que nous ayons eu en mains

LES PLANTS IMPORTÉS DEVRONT ÊTRE SOUMIS A L'INSPECTION

Avis touchant l'importation de plants des États de l'Est ou de l'Europe.

Les plants importés d'Europe ou des États suivants: Vermont, New-Hampshire, Maine, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island, sont sujets à l'inspection par les officiers de la section d'entomologie du département de l'Agriculture. Les importateurs, sauf ceux qui habitent la Colombie-Anglaise, doivent prévenir l'entomologiste du Dominion, au département de l'Agriculture, Ottawa, dans les cinq jours qui suivent l'expédition de leurs commandes.

Cet avis doit contenir une déclaration complète de la nature et de la quantité des plants commandés, et mentionner leurs lieux d'origine et de destination, le nom de l'expéditeur et celui du destinataire, et le nom de la ou des compagnies qui doivent transporter la marchandise. Un nouvel avis doit être envoyé à l'entomologiste du Dominion quand l'envoi arrive à destination et est prêt pour inspection.

Certaines classes de plants sont exemptes de l'inspection et, conséquemment, il n'y a pas lieu d'envoyer un avis à leur sujet à l'entomologiste du Dominion. Ce sont par exemple des plants de serre-chaude, dûment déclarés comme tels dans la facture, les herbacées vivaces, les plantes de plates-bandes qui meurent en hiver, les bulbes et les peupliers du Canada expédiés de et cultivés dans le Dakota ou le Minnesota.

des réserves suffisantes à la déclaration de la guerre. Les importations d'Europe ont diminué chaque année, et d'autre part, il a fallu augmenter la production agricole. L'an dernier tous les pays d'Europe ont mis l'embargo sur l'exportation des graines de semences. Le Canada et les Etats-Unis se sont par suite trouvés abandonnés à leurs propres ressources, d'où l'augmentation rapide de la production locale dans les deux pays.

ÉCHANGE AVEC LES ÉTATS-UNIS.

La division des graines de semences est en relation très étroite avec le service correspondant à Washington, d'où la communication des résultats obtenus et l'échange des produits. Le commissaire des graines de semences arrive d'un voyage aux Etats-Unis où il a rencontré les chefs des producteurs et des commerçants des graines de semences. Nous serons en mesure d'aider et de procurer à nos voisins les graines de semences qui leur manquent et eux, de leur côté, nous fourniront celles dont nous serons de court. Des arrangements ont été faits de manière à favoriser l'échange sans restriction des graines de semences entre les deux pays et pour les exportations aux pays alliés outre-mer. Les fermiers canadiens et les jardiniers peuvent donc être sûrs qu'il y aura abondance de graines de semences de toutes sortes l'an prochain.